

## Bien Faire pour Bien Vivre - Février 2023

Bien faire pour bien vivre sa ville : du bien-être pour tous

Groupe majoritaire du conseil municipal

Annoncé lors de la cérémonie des vœux du maire le 8 janvier dernier, la commune d'Asnières-sur-Oise sera habilitée et équipée pour gérer vos démarches d'obtention ou de renouvellement de carte nationale d'identité et de passeport. Répondre aux attentes de nos concitoyens, les anticiper même, un engagement de la majorité municipale qui se concrétise.

Nous nous félicitons de l'habilitation consentie par la Préfecture à notre commune pour délivrer des documents d'identité. En effet très prochainement, la mairie se verra équipée par les services de l'État de tout le matériel adéquat : ordinateur, scan et lecteur d'empreintes digitales. C'est là l'illustration d'une véritable stratégie de développement du service public voulue par la majorité municipale depuis le début de la mandature et souhaitée par nos électeurs.

C'est aussi l'aboutissement d'un important travail de fond conduit par les agents municipaux notamment dans la parfaite maîtrise de nouvelles procédures et de nouveaux matériels. Remercions-les ici de leur implication. Rien n'aurait également été possible sans la dématérialisation préalable des démarches administratives grâce à l'acquisition d'équipements conséquents : ordinateurs, serveurs sécurisés, logiciels, etc.

Ces nouvelles compétences et équipements, s'ils aident à gagner en efficacité, ont aussi permis de libérer du temps en faveur des Asniérois.

Afin d'optimiser l'accueil de chacun, nous avons aussi souhaité revisiter l'accueil à la Mairie. Pour exemples : des aménagements tels que l'entrée principale repeinte, la création de box individuels et la délimitation d'un espace d'attente.

C'est dans ce même esprit qu'a été ouvert cet été le parking de la rue d'Aval-Eau. Voulu par l'équipe municipale, il répond à un triple objectif : permettre aux usagers de se garer en face de la mairie et aux riverains de stationner près de chez eux, fluidifier la circulation par la mise en double sens de la rue et enfin, faciliter l'accès aux commerces du centre-ville situés à quelques pas.

Le prochain numéro de L'Actu reviendra sur les modalités pratiques des prises de rendez-vous concernant vos démarches auprès des services de l'état civil.

Faciliter la vie des Asniérois ainsi que celle des habitants de la C3PF, favoriser une meilleure proximité avec les services de l'État... autant d'ambitions qui pour vous, s'expriment et s'affirment au quotidien.